

ELIO DI RUPO À PROPOS DU CANNABIS

« On réglemente, on ne dépénalise pas ! »

Nous vous parlions, il y a deux jours, de la volonté du PS de réglementer le commerce du cannabis et d'encadrer strictement sa consommation. Un texte porté par trois ténors du parti : Laurette Onkelinx, Willy Demeyer et Elio Di Rupo. Le président du PS nous a présenté, en exclusivité, les grandes lignes du projet. « À titre personnel, cela fait plus de dix ans que je trouve qu'il faut sortir de cette hypocrisie générale vis-à-vis du cannabis », dit-il. « Aujourd'hui, il y a une unanimité des experts médicaux pour dire qu'il faut trouver une solution. La situation n'est plus tenable. La consommation est très répandue, aussi chez les jeunes, obligés de fréquenter des milieux criminels pour s'approvisionner. »

Le leader du PS évoque aussi bien le problème de santé publique que celui du combat légal contre cette drogue ou les tensions que son commerce peut provoquer dans les quartiers.

« La qualité de la marchandise ven-

due est frelatée. Un peu, me disent les experts, comme si celui qui achetait une bouteille de vin se retrouvait en fait avec une bouteille d'éther ! Quand je vois les efforts de la justice et la police, 200 millions par an, pour combattre le phénomène... Des efforts qui sont à renouveler, jour après jour. Comme si on faisait un trou dans l'eau ! On a une responsabilité morale d'intervention vis-à-vis de nos jeunes. »

Elio Di Rupo n'aime pas l'expression « dépénaliser le cannabis ». « Il ne s'agit pas du tout de dépénalisation, mais de réglementation, d'encadrement », précise-t-il. « L'État doit être l'élément régulateur. Nous proposons de passer par les Cannabis Social Clubs. Cela permettra d'encadrer la consommation. L'État prélèvera au passage des taxes qui financeront des campagnes de prévention. Nous disons que le cannabis n'est pas bon pour la santé et qu'il faut le traiter comme la cigarette ou l'excès d'alcool. Nous proposons aussi de travailler avec des experts qui ana-

lyseront l'évolution de la situation sur plusieurs années. Tout cela en respectant des règles très strictes : refus d'accueillir des mineurs ou des personnes n'habitant pas en Belgique, accompagnement social et médical, etc. »

LIBERTÉ DE CONSCIENCE

Ce qui signifie que la loi agréerait ces clubs, bien sûr, mais elle ne supprimerait pas les sanctions prévues pour toute personne qui consommerait en dehors de ce cadre réglementé : celle-ci risquerait toujours des poursuites. La proposition a-t-elle une chance de passer ? La volonté du gouvernement est plutôt de supprimer la tolérance existant vis-à-vis des fumeurs de joints... « Écolo, le sp.a et le PS sont favorables au projet. Je demande à la majorité d'avoir l'honnêteté d'ouvrir un débat, d'écouter ces experts, de laisser sa liberté de conscience à chaque élu. Il y a eu tant d'avancées qui paraissaient impossibles (sur l'euthanasie, l'interruption volontaire de grossesse, etc.). Pourquoi pas ici ? »

DIDIER SWYSEN